

ASSOCIATION AMICALE  
DES ANCIENNES ÉLÈVES  
DU  
**LYCÉE MOLIÈRE**

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912

Agréée comme Œuvre de Bienfaisance par décision du Conseil Supérieur  
de l'Assistance Publique le 20 Novembre 1928

**71, RUE DU RANELAGH. — PARIS**

N° de Chèques Postaux: 355.44.

---

# BULLETIN MENSUEL

N° 2. — **Avril-Mai 1938**

---

## SOMMAIRE

---

Avis importants — Adresses utiles  
Bibliothèque

### I. Association des Anciennes Elèves

1. Réunion du Conseil du 9 mai.
2. Assemblée générale de l'Union des Associations.
3. Mariages. — Naissances. — Deuils.
4. Distinctions honorifiques. Nouvelles des Anciennes.
5. Avis.
6. Nouveaux membres de l'Association.
7. Changements d'adresses.
8. Accusé de réception de cotisations et dons pour la Maison de Pau.

### II. Activités Sociales

1. Réunion de Bienfaisance de mars-avril.
2. Cercle Amical et Fête du Cercle.

### III. Notes et Informations

1. Le Cercle Fénelon.
2. Le Foyer Familial de Pau.

## Avis importants

---

### PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN

S'adresser pour la Publicité :

POUR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION, à Mme DEL-  
ZANT, 39, avenue de Breteuil, 7°.

POUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES A L'ASSOCIATION,  
à Mlle Georgette KAHN, 25, rue de Villejust, 16°. Tél. :  
Passy 07-13.

Les insertions sont payables d'avance.

---

### AUX JEUNES

---

*L'Association des Anciennes Elèves*, dont le siège est au Lycée Molière, a pour but d'aider ses membres moralement et matériellement.

*Elèves de 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 1<sup>re</sup>, Philosophie et Mathématiques*, adhérez à l'Association Amicale des Anciennes Elèves du Lycée Molière en devenant *Aspirante* (cotisation : 5 fr. par an).

Pourquoi devez-vous faire partie de l'Association ?

— parce que votre cotisation, venant s'ajouter aux autres, remplira notre Caisse de secours ;

— parce que le premier but de notre Association étant de nous entr'aider, plus nous serons nombreuses, plus nous ferons œuvre utile.

*Nous donnons : des prêts d'honneur, des bourses d'études et de vacances, des prix de fondation.*

*Notre Service de Placement fonctionne régulièrement, ainsi que notre Bibliothèque.*

*Nous adhérons à diverses œuvres : pouponnière de Boulogne, pupilles de l'École, infirmières visiteuses, etc..., en plus de notre œuvre sociale proprement dite : colonies de vacances, visites de famille, secours de loyer, d'épicerie, vestiaire, cercle amical de jeunes ouvrières, arbre de Noël.*

Adhérez à l'Association et devenez Aspirante dès maintenant. Dès votre sortie du Lycée, devenez *sociétaire* pour jouir de tous les avantages de l'Association.

La cotisation de *sociétaire* est de 15 fr. par an, on peut la racheter et devenir *sociétaire perpétuelle* en versant 300 fr. par versement unique ou par *versements partiels effectués en deux ans*.

---

---

Mme Castier, trésorière, prie instamment les **sociétaires**, particulièrement celles qui habitent l'étranger et les colonies, de vouloir bien régler leur cotisation pour l'année courante, soit 15 fr., par mandat-chèque ou virement postal (Compte 355-44, Paris). Les mandats doivent être adressés 71, rue du Ranelagh.

Faute de versement, avant le 1<sup>er</sup> mai, cette cotisation est recouvrée à domicile avec une **majoration de 2 francs cinquante pour frais**. Ce mode de recouvrement est une cause de dépenses pour vous et de perte de temps pour la trésorière. Efforçons-nous de l'éviter.

Un grand merci à tous les membres de l'A. qui veulent bien ajouter 1 fr. à leur cotisation pour la **Maison familiale de Pau**.

Les personnes à qui l'on aura présenté leur avis de cotisation pendant trois années consécutives et qui n'auront pas payé pour cause d'absence seront rayées de l'Association.

---

---

La Présidente de l'Association serait reconnaissante aux familles ayant besoin de personnel enseignant, de s'adresser d'abord à l'Association, qui peut donner de sérieuses garanties morales.

Que celles qui désirent trouver leçons ou situations adressent à *Mme Delzant, Secrétaire de l'A.*, 39, avenue de Breteuil, 7<sup>e</sup>, des fiches bien faites avec noms, adresse, diplômes ou études actuelles, intentions d'avenir, heures disponibles.

Nous les prions instamment de *répondre le plus vite possible* aux offres qui leur sont faites, et de *prévenir* lorsqu'elles ont

trouvé une situation, pour ne pas faire perdre à une compagne une occasion dont elles ne peuvent profiter elles-mêmes.

\*  
\*\*

Les anciennes élèves désirant bénéficier de l'adhésion de notre Association au *Cercle Fénelon*, 13, rue de Tournon, pour obtenir des bons permettant d'y déjeuner pour 8 fr. et ensuite de s'y reposer et d'y travailler dans la Bibliothèque, sont priées d'en avvertir *Mme Castier, Trésorière*, 31, rue Jouvenet, 16<sup>e</sup>.

---

## Cours de Photographie

LA PHOTO D'ART  
LA PHOTO PUBLICITAIRE

**PUBLIPHOT**

Paris - XVIII<sup>e</sup>

15, Rue Simon-Dereure, 15

Tél. : Montmartre 79-64 et 33-60

Demandez le prospectus

# OU VONT LES JEUNES ? <sup>(1)</sup>

(Extraits)

L'orientation professionnelle des jeunes filles est un problème qui intéresse désormais toutes les familles, tous les éducateurs et toutes nos jeunes françaises.

Le Secrétariat représente pour les jeunes filles une sorte d'association avec des hommes éminents, une collaboration confidentielle et la participation à un monde passionnant, qu'il s'agisse « d'affaires », de politique, de littérature ou d'une technique spécialisée.

Il y a deux voies qui conduisent aux carrières de Secrétariat : la licence en droit et l'École des Sciences Morales et Politiques, d'une part, et l'École de Haut Enseignement Commercial pour les jeunes filles, d'autre part (2). Cette dernière voie est assurément la plus spécialisée et la mieux qualifiée.

Ce que doit être, précisément, cette tâche d'une secrétaire, il est difficile de le définir. Le Secrétariat englobe une somme de fonctions très diverses et que l'employeur détermine arbitrairement. Le cadre le mieux défini, depuis les contrats collectifs, est celui des secrétaires de l'industrie. Le contrat des pétroles, par exemple, distingue les « sténo-dactylo » non spécialisées, les « sténo » chargées de la correspondance française, les « dactylo » qui ont le service de la correspondance étrangère et, enfin, les secrétaires. Celles-ci doivent connaître, aussi bien ou mieux que les précédentes, la sténo-dactylographie ; elles doivent être capables de rédiger la correspondance et, attachées au directeur de l'entreprise (secrétariat particulier) ou aux chefs de service (secrétariat général), « elles doivent être au courant des questions traitées, même confidentielles, pour donner certains renseignements en l'absence de leur chef (3) ».

Je me suis entretenue de ses fonctions avec la secrétaire particulière d'une entreprise industrielle. Elle m'a dit l'intérêt de son métier, qui est de « vivre au cœur d'une affaire », de connaître tout ce qui se passe dans la maison, et même hors de la maison, par l'étude de ce qui se rapporte aux affaires extérieures du directeur (présidence de sociétés littéraires ou artistiques, direction de revues, conseils d'administration, etc.). Elle m'a dit aussi ce que les futures secrétaires ne peuvent ignorer, les difficultés du métier et ses tâches ingrates. Les heures de présence sont nombreuses : elles ne sont pas réglementées encore dans la plupart des offices ; les jeunes filles doivent être là pour répondre au téléphone et donner les rendez-vous quand le « patron » est absent ; elles doivent être présentes aussi quand le patron est à son bureau, parce qu'il a besoin de leurs dossiers.

L'édification sociale n'exige-t-elle pas que toutes les aptitudes, féminines et masculines, soient utilisées et que toutes leurs énergies dirigées deviennent créatrices ?

(1) *La Revue de France*, janvier 1938 — Article de Mme Angrand, professeur agrégée au lycée Jules-Ferry.

(2) 15, Rue Mayet, Paris, VI<sup>e</sup>, tel. Ségur 97-32.

(3) Industrie du pétrole et dérivés. Convention de travail (Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne) 23 Janvier 1937.

## Adresses utiles

---

Nos jeunes compagnes peuvent, après s'être munies d'une lettre d'introduction de la Présidente ou de la Secrétaire de l'A., s'adresser pour des conseils et des situations :

*A l'Office de Placement de l'Union des A., 12, rue Clément-Marot, le mardi matin, de 10 à 11 heures ; le vendredi, de 14 à 16 heures.*

*Au Bureau Universitaire d'Informations sur les Carrières (B.U.I.C.), 104, boulevard St-Germain (ouvert le jeudi, de 9 h. 30 à midi et de 14 h. 30 à 18 h. 30 ; les autres jours de la semaine, de 14 h. 30 à 18 h. 30). Téléphones : Danton 71.40 et 71.41.*

*Au Centre d'Orientation Professionnelle, 214, boulevard Raspail, dirigé par Mlle Fièvet, Directrice honoraire de l'Ecole Sophie-Germain. Permanence les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis à partir de 3 heures.*

*A la Fédération féminine des Œuvres de Placement, également 214, boulevard Raspail (Maison des Etudiantes),*

*Au Bureau universitaire des statistiques (Ministère de l'Education nationale), 110, rue de Grenelle, qui s'occupe du Placement, dans toutes les branches, de jeunes gens diplômés.*

*A l'Union des Françaises diplômées, 4, rue de Chevreuse.*

*A la Guilde internationale, 16, place de la Sorbonne.*

*A l'Association des Institutrices diplômées, 43, rue Richer, 9.*

---

Les Sociétaires et Membres honoraires qui désirent emporter des livres en vacances trouveront quelques nouveautés à la Bibliothèque :

*Service social, Mlle Cordelier ; — Marie Curie, Eve Curie ; — La Dame en noir, Camille Mayran ; — Sparfenbroke, Charles Morgan ; — Mozart, Annette Kobb ; — Le journal de Jules Renard.*

La Bibliothèque sera ouverte les samedis 25 juin et 9 juillet, de 2 h. à 3 h. 1/2.

---

## I. Association des Anciennes Elèves

---

### Réunion du Conseil du 9 Mai

---

Le Conseil de l'A. s'est réuni au Lycée, le 9 mai, sous la présidence de Mme Mathieu-Weil.

Mme la Directrice assistait à la réunion et nous avons eu le plaisir d'y voir notre chère Mme Thirion-Stoude, Présidente Fondatrice de l'A. ; Mlle Plicque et Mlle Bordenave, Présidentes d'honneur, s'étaient excusées.

Nous avons également reçu les excuses de Mme Gallois-Thisse, de Mme Duchemin-Ebersolt, qui vient d'avoir une petite fille, de Milles M.-M. Chalufour, de Marcelle Lyon-Caen, de Annette Weil, Geneviève Duhamel, Nathalie Crémer, Madeleine Lyon-Caen, toutes retenues par des cours.

Etaient présentes : Mlle M. Romand, Vice-Présidente, Mmes Castier, Rubin, trésorières, Delzant, Mlle Kauffmann, secrétaires, Mlle Bouteille, Courtin, Mmes Dupuy, Jeangirard, Münch, Richardot, Mlle S. Picard, ainsi que Mlle J. Mény, déléguée.

La Présidente transmet l'invitation de l'A. de Montpellier, la première créée en France qui va célébrer son cinquantenaire, les 11 et 12 juin. Nous regrettons qu'aucune de nous n'ait la possibilité de se rendre à Montpellier et de représenter l'A. à ces fêtes, mais nous souscrivons, pour 50 fr., un carnet de billets de la loterie organisée, en cette circonstance, par l'A. de Montpellier. Mme Weil rend compte des démarches qu'elle a dû faire auprès de M<sup>e</sup> Dauchez, notaire de la succession de Mlle Frémont, et de la Préfecture de la Seine, pour que notre A. puisse entrer en possession du legs qui lui a été fait. C'est du côté de la Préfecture de la Seine qu'il est difficile d'aboutir. Mme Richardot propose d'intéresser à cette question notre fidèle compagne, Mlle Marguerite Moniot, sous-chef au contentieux de la Préfecture de la Seine. Cette proposition est acceptée.

Sur la demande de Mme Weil, Mme Delzant, qui a représenté l'A. de Molière à l'Assemblée générale de l'Union des A., rend compte de ce qui a été décidé au sujet de la création d'un Foyer d'anciennes Lycéennes dans la Région Parisienne.

Le projet d'installation dans le Petit Château de Sceaux a dû être abandonné parce que, nécessitant une installation trop onéreuse. Actuellement des pourparlers sont engagés au sujet de la location d'une propriété toute aménagée et dotée de tout le confort, dans le voisinage de Lagny, à 35 km. de Paris. On ne sait encore s'ils aboutiront. Un Comité provisoire a été constitué où notre Lycée sera représenté par Mme Weil et Mme Delzant.

La présidente lit une lettre de Mme Vacher, présidente de l'A. de Fénelon : « Je vous prie, dit-elle, d'être mon interprète auprès du Comité de Molière pour lui dire combien nous sommes heureuses de vous inscrire comme membre du Cercle Amical Fénelon. C'est pour nous un grand encouragement et je voudrais que vous puissiez et que nous puissions, ainsi, rendre service à quelques-uns de vos membres. Elles seront les bienvenues ». Nous sommes très touchées de la cordialité de cet accueil, et toutes disposées à prendre des tickets de repas à 8 fr. pour les vendre ou, dans certains cas, les mettre amicalement à la disposition de celles d'entre nous à qui cela serait utile. Mais il faudrait auparavant savoir le nombre de celles qui les utiliseraient pour que notre trésorière, Mme Castier, n'eût pas à faire d'avance inutile.

La question d'attribution de plusieurs secours est agitée avant de passer à la préparation de la fête de juin.

Mme Dupuy-Pairard accepte de prendre une part très active pour son organisation et les achats aux Halles. Plusieurs membres du Comité offrent leur concours pour la vente de la veille, le contrôle à l'entrée, à la porte du concert et du guignol. On décide de faire l'achat de piquets, de chaînes, et de numéros en fer blanc, qui rendront le service d'ordre beaucoup plus facile.

Le Comité décide également de participer, au nom de notre Lycée, à la manifestation organisée en l'honneur du Jubilé municipal du D<sup>r</sup> Bouillet, maire du XVI<sup>e</sup> arrondissement, qui s'est toujours montré un si fidèle ami de nos œuvres.

Enfin, avant de nous séparer, nous décidons l'achat, pour notre Bibliothèque, de quelques livres :

*Service social*, Mlle Cordelier ; — *Marie Curie*, Eve Curie ; — *La Dame en noir*, Camille Mayran ; — *Spartembroke*, Charles Morgan ; — *Mozart*, Annette Kobb ; — *Le journal de Jules Renard*.

---



## Assemblée Générale de l'Union des Associations

---

L'Assemblée générale de l'Union des A. s'est tenue à la Maison des Lycéennes, le dimanche 1<sup>er</sup> mai. Mme Delzant y représentait l'A. de Molière.

La présidente, Mme Huchon, y évoqua tout d'abord la mémoire de Mme Combat, présidente honoraire et déléguée de Victor-Hugo, dont nous avons annoncé la mort à la fin de l'été dernier et qui fut, depuis la fondation de l'Union, il y a 34 ans, sa dévouée trésorière.

Son souvenir restera étroitement associé à celui de Mlle Desprez, car toutes deux ont apporté à la tâche qu'elles avaient entreprise le meilleur d'elles-mêmes, jusqu'à l'extrême limite de leurs forces.

Elles ont, l'une comme l'autre, réalisé, dans sa plénitude, ce qui devrait être le but de nos Associations : « La mise en commun de ce que chacune peut disposer de savoir, de pouvoir et d'amitié ! » Cet idéal est loin d'être réalisé. Dans bien des bulletins d'A. se répètent les protestations contre l'indifférence, la négligence à payer les cotisations, le particularisme voisin de l'égoïsme. Mme Ado Dreyfus qui assure, avec tant de dévouement, le service de placement, regrette ce qu'elle appelle « l'inefficacité de ses efforts ». Elle a cependant placé, au cours de l'année, 30 personnes, dont trois de Molière.

Une réorganisation de cette collaboration pour le placement entre ces différentes A. de Paris et de Banlieue s'imposera donc.

D'une façon générale, la vie des A. évolue vers un but unique d'entraide. Ce qui était à l'origine groupements de pure sympathie, tend, partout, à se transformer en réunions de secours mutuels.

L'Union des A. suit le mouvement. Elle a accordé en 1937-38, 6.000 fr. de prêts d'honneur aux Etudiantes de la Maison des Lycéennes.

La Maison des Lycéennes, malgré un léger relèvement des tarifs nécessité par l'augmentation du prix de la vie, le réalise complètement.

Pendant les dernières vacances, elle a abrité de nombreuses passagères. Actuellement elle compte 58 pensionnaires représentant 28 A. différentes.

Il y a parmi elles un nombre important de boursières d'Etat ; quatre bénéficient de bourses de 50 fr. par mois, accordées par le Comité des Amis de l'Étudiante, et deux autres de Bourses de 200 fr. accordées par celui de l'Union.

L'Union poursuit avec la Fédération masculine, une collaboration qui s'étend aux Associations de parents d'Elèves.

Une commission consultative interfédérale, comprenant en nombre égal des représentants des trois groupes : *Fédération des A. d'anciens Elèves, Union des A. d'anciennes Elèves, Fédération des parents d'Elèves*, participera désormais à l'étude en commun des questions intéressant les trois Fédérations : questions sociales, œuvres, sanatoria, maisons de repos ; questions universitaires.

Après avoir pris connaissance des desiderata des A. qui font partie de l'Union, en tenant compte à la majorité des opinions recueillies, quatre déléguées, habilitées par l'Union (Mmes Huchon, Massoulier, Weil, Caillé), donneront à la Commission interfédérale, les avis de celle-ci.

Une première question a été posée au sujet de la Classe d'orientation professionnelle que la Commission juge instituée trop tôt dans l'évolution de l'enfant. La 2<sup>e</sup> question proposée est celle d'un Lycée climatique.

Enfin d'autres projets d'avenir fermentent dans l'Union :

La Maison de Pau, continuellement au complet, accuse maintenant des bénéfices, et Mme Lévy a conçu le projet de fonder une nouvelle Maison de repos pour les anciennes Lycéennes, dans la région parisienne.

Elle a demandé aux Présidentes des A. parisiennes de lui donner leur avis et de l'aider dans ses recherches. Après l'approbation du rapport financier, constatant la situation prospère de l'Union et de la Maison des Lycéennes, elle soumet à ce sujet un rapport à l'Assemblée générale.

Si agréable que soit le « Foyer » de Pau, malgré la modicité relative de ses prix, il n'est pas accessible à toutes, principalement aux anciennes Lycéennes de la région parisienne qui souhaiteraient s'y installer à demeure.

L'Assemblée générale de l'Association du Foyer de Pau a approuvé à l'unanimité le projet de création d'un nouveau Foyer à proximité de Paris et donné plein pouvoir au Conseil d'administration, dont Mme Lévy est présidente, pour la réalisation de ce projet.

Pour créer cette nouvelle Maison, il faudra, comme pour celle de Pau, l'aide de chacune, de l'Union d'abord, des Associations, des membres individuels, des autorités administratives.

Le Foyer possède déjà beaucoup d'amies à Paris, qui, depuis 5 mois ont pris des renseignements, éliminé déjà quelques projets, cherché des maisons.

Plus tard, un Conseil d'administration sera nommé par le Conseil de Pau pour administrer le nouveau Foyer, mais actuellement Mme Lévy voudrait un simple *Comité d'Etudes*.

Mme Lion, présidente de Racine, n'a point attendu d'en faire partie pour multiplier les démarches. Elle s'est adressée à M. Huisman, directeur des Beaux-Arts, pour obtenir gratuitement une maison de l'Etat : mais ce sont des châteaux historiques dont les frais d'entretien et d'assurances dépassent le prix de toutes locations. Le préfet de la Seine n'a actuellement rien à proposer, ni l'Institut non plus. Il y a, malgré cela, cinq possibilités à l'ordre du jour, dont la dernière paraît présenter beaucoup d'avantages. Il s'agit du château de la Guette, situé à Villeneuve-St-Denis, à 35 km. de Paris, et à 8 de Lagny, et qui appartient à M. Edouard de Rothschild.

Mme G. Weil fait observer qu'une question de principe se pose tout d'abord et demande si les déléguées présentes sont favorables à une propriété si éloignée de Paris ou s'il faudrait s'en tenir à une maison de la toute proche banlieue, très facilement accessible. La majorité ne paraît pas effrayée par la distance, et on se livre à un échange de vues très animées.

Mme Huchon propose que ce projet soit mis à l'étude par le Comité provisoire, sous la direction de Mme Lévy.

Mmes Huchon, Massoulier, Desbulleux, G. Weil, Bumsel, Delzant, Epinay (membres du Comité de l'Union), Bétourné (Lamartine), Lion (Racine), Kesseier (Victor-Duruy), Mathieu-Weil (Molière), Fenard, Lafont, Huguet, Monceau (St-Germain), P. Paget, M. et Mme Trophy acceptent d'en faire partie.

Sur la proposition de Mlle Dionot (Macon), d'unanimes remerciements accompagnés de félicitations sont adressés au Comité de l'Union ainsi qu'à Mme Lévy, et comme chaque année, la réunion se termina par un excellent goûter, préparé dans la salle à manger par Mlle Voisard, l'accueillante directrice de la Maison des Lycéennes.

---

## Mariages

Nous apprenons le mariage de :

Mlle *Janine Pocckès* avec M. *Robert Gabrielli*.

Mlle *Louise Renard* avec M. *Pierre Cheynet*, Inspecteur divisionnaire au Service de l'Exploitation de la Région Sud-Est, de la Société nationale des Chemins de Fer Français.

de Mlle *Marie-Hélène Paul-Lévy*, Elève à l'École normale supérieure, fille de notre ancienne compagne Mme S. Paul-Lévy (Suzanne Lévy) et de M. Paul-Lévy, avec M. *Laurent Schwartz*, agrégé de Mathématiques, fils du D<sup>r</sup> et de Mme Schwartz (Claire Debrée).

Mlle *Marie-Genève Berger* avec M. *Pierre Devaux*, Ingénieur civil des Ponts et Chaussées.

Nous félicitons bien vivement nos compagnes et leur adressons nos vœux de bonheur les plus sincères.

### « VALROSE » habille jeune

LA PLUS IMPORTANTE SPÉCIALITÉ DES CHAMPS-ÉLYSÉES à 150 francs

*Robes, Manteaux, Tailleurs, Ensembles, Blouses, Tuniques*

Pour le Sport, la Ville et Cérémonies

Coupe impeccable, tissus de qualité irréprochable, modèles aux lignes jeunes et parisiennes, affirment le succès de notre nouvelle collection pour le Printemps et l'Été 1938

GRAND CHOIX DE MANTEAUX POUR JEUNES FILLES, GENRE SPORT ET REDINGOTES, FORMES PRATIQUES POUR LE LYCÉE

Robes imprimées, foulard et twill, grande nouveauté de la Saison - Robes en piqué, lin, tissus lavables, pour le week-end, la plage et la campagne

*Rayon spécial de robes de mariées, pour cortèges et cérémonies*

CHAPEAUX coiffants haute mode à 35 fr., sport, ville, deuil et habillés pour cérémonies

*Envoi gratuit du nouveau catalogue illustré*

**VALROSE, 44, Avenue Champs-Élysées, PARIS**

## Naissances

On nous annonce la naissance de :

*Muriel*, fille de M. et Mme *Duchemin* (*Rose-Marie Ebersolt*), membre du Conseil de l'A., petite-fille de Mme Ebersolt (*Juliette Maury*).

*Jacqueline-Camille Cambon*, fille du *Lieutenant de Vaisseau* et de Mme *Bernard Cambon* (*Colette Olivier*), née le 21 février à St-Raphaël (Var).

*Jean-Claude*, 2<sup>e</sup> enfant de M. et Mme *Meignan* (*O. Villette*).

*Jacqueline*, fille de M. et Mme *René Steineur* (*S. Bosc*), (Caen, 2 mai).

*Marie-Madeleine*, fille du *Capitaine* et de Mme *Jacques Faure* (*Simone Lanquetin*), (Metz).

Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux nouveau-nés.

---

## Deuils

Nous avons appris la mort de :

M. *Marcel Maupoil*, Conseiller d'État, mari de notre compagne Mme M. Maupoil (*Madeleine Vallé*).

M. *Léon Brossolette*, Inspecteur honoraire de l'Enseignement Primaire de la Seine, Chevalier de la Légion d'Honneur, père de Mmes René Ozouf (*Suzanne Brossolette*), et Francis Bourgin (*Marianne Brossolette*).

M. *Y.-B. Plantivaud*, Entrepreneur de Travaux publics, père de Mlle Alice Plantivaud.

Nous exprimons notre profonde sympathie à nos compagnes si cruellement éprouvées.

---

## Distinctions Honorifiques

Nous venons seulement d'apprendre que Mme *Vacher*, Professeur de Mathématiques au Lycée Molière, Présidente de l'Association de Fénelon, était *Chevalier de la Légion d'Honneur* depuis le mois de janvier. Nous la prions d'accepter nos plus cordiales félicitations, et nous excusons de les lui adresser si tardivement.

\*  
\*\*

Notre chère compagne Mme *Gaston Brière (Clotilde Misme)*, Conservateur à la Bibliothèque d'Art de l'Université de Paris, vient également d'obtenir la *Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur*. Nous nous réjouissons de cette distinction si méritée, et lui adressons nos plus amicales félicitations.

### Nouvelles des Anciennes

Toutes nos félicitations pour leurs beaux succès :

à Mlle *Janine Hufnagel*, qui nous a causé un grand plaisir en nous apprenant qu'elle venait d'être nommée *Interne des Hôpitaux de Paris*, au dernier concours de 1937-1938.

à Mlle *Henriette Lavoine*, qui est depuis l'année dernière *Agrégée d'anglais*. Elle est maintenant professeur au Lycée de Nantes.

\*  
\*\*

Nous nous réjouissons d'apprendre que notre camarade Mlle *Marguerite Moniot*, sous-chef à la Préfecture de la Seine, vient d'être nommée *Chef de Bureau*. Nous la félicitons vivement de cette promotion qui est en même temps une belle victoire féminine.

\*  
\*\*

#### PARENTS

*qui cherchez des Ecoles, des Familles, des Pensions pour vos enfants*

ADRESSEZ-VOUS A LA

### Sté A<sup>me</sup> MONDOVER

12, Rue d'Aguesseau - PARIS-8<sup>e</sup>. Tél. : Anjou 01-89

Bureau de renseignements scolaires pour la France et l'étranger.

MONDOVER dirige aussi une Bibliothèque circulante de livres exclusivement anglais : Romans, Biographies, Mémoires, etc. Dernières nouveautés.

SALON DE THÉ

C'est notre compagne Mlle *Marg.-Marie Chalufour* qui dirige l'agence Mondover et qui se fera un plaisir de renseigner celles qui s'adresseront à elle de la part du Lycée Molière.

Nous recevons de notre jeune compagne, Mlle *Geneviève Lorain*, la lettre suivante :

MADAME,

En recevant le *Bulletin* et l'Annuaire des Anciennes Elèves de Molière, je me décide enfin à donner de nos nouvelles.

Ma sœur, Geneviève Lorain, était sociétaire depuis sa sortie du Lycée en 1928. Elle a terminé l'année dernière ses études de Médecine en passant sa thèse de Doctorat, puis est entrée en septembre au Noviciat des Franciscaines Missionnaires de Marie, près de Saint-Brieuc.

Pour, moi, j'ai retrouvé le Lycée depuis quelques années, puis-que j'y suis préparatrice.

Je vous adresse une cotisation de sociétaire pour l'année en cours.

Avec mes remerciements et l'assurance de mes sentiments respectueux.

Thérèse LORAIN,  
*Préparatrice au Lycée Molière,*  
11, rue d'Auteuil, Paris 16<sup>e</sup>.

\*\*\*

Notre camarade, Mme *J. Broussan-Gaubert*, nous annonce que le jury de l'*Aide aux Femmes des Professions Libérales*, dont elle fait partie, vient de décerner son Prix littéraire à un manuscrit de roman historique : *La jeunesse d'Ausiau*, dont l'auteur, Mlle *Zoé Oldembourg*, est ancienne élève de Molière.

\*\*

Nous venons d'apprendre que M. *Charles Münch*, mari de notre compagne si activement dévouée, Mme Münch (G. Maury), membre du Conseil de l'A., vient d'être appelé à la succession

## **Ecole d'Enseignement Technique et Professionnel Jean Pigier**

Direction MORIN-THIÉBAUT

**35, Rue Tronchet, 35 -- PARIS VIII<sup>e</sup>**

(près la Gare Saint-Lazare). — Téléphone : Anjou 30-71

Préparation aux diplômes d'Etat et aux diplômes officiels. —  
Secrétariat. — Comptabilité. — Sténo-Dactylo. — Sténotypie. —  
Langues Vivantes. — Coupe. — Mode

*Cours du jour - Cours du soir - Inscriptions à toute époque de l'année*

de M. Philippe Gaubert dans la *direction de l'Orchestre du Conservatoire*. Toutes nos félicitations.

Notre fidèle compagne et amie Mme Högman-Karjelès, en nous adressant un paquet pour notre vestiaire, nous annonce qu'elle a eu le plaisir de voir plusieurs des anciennes (J. Cerf, Solange Lafitte-Laplace-Méternique, J. Rott) répondre à son invitation et lui rendre visite à Mouans-Sartoux. Elle espère que d'autres suivront leur exemple.

---

### Avis

---

Notre compagne Mme *Derevoge (M. Bourgerie)*, qui habite Cannes, nous recommande, pour un séjour d'été à Cannes, le Cours Maintenon (voir annonce p. 24), dont elle connaît personnellement la directrice.

Cannes est un séjour d'été délicieux, la chaleur n'y est pas excessive, et c'est un centre de magnifiques excursions.

# CHOQUE

ARTISAN DU VÊTEMENT  
RUE AU'BER

(Angle des rues Caumartin et des Mathurins)  
PARIS



## VÊTEMENTS CIVILS & MILITAIRES HOMMES & JEUNES GENS

RAYONS SPÉCIAUX

**" PRÊT A FINIR " & " SUR MESURE "**

**TAILLEURS ET MANTEAUX POUR DAMES**

REMISE DE 5 % non cumulative  
aux Membres de l'Association sur présentation de leur carte



\*  
\*\*

Au moment où les amateurs de camping s'équipent pour les excursions d'été, nous rappelons que notre compagne Mme Maximilien Lévy (*Sophie Bernheim*), s'occupe, avec son mari, de la Maison « *Au Trappeur* », 127, faubourg Poissonnière (Trudaine 81-20), spécialité d'articles de *scoutisme* et de *camping*.

---

## Nouveaux Membres de l'Association

---

### *Sociétaire perpétuelle*

Mlle Suzanne Ravizé, 13, rue Clapeyron, 8<sup>e</sup>.

### *Sociétaires*

Mlles Thérèse Lorain, préparatrice au Lycée, 11, rue d'Auteuil.  
Claude Girardet, 3, rue Oswald-Cruz, 16<sup>e</sup>.  
Anne-Marie Baission, 26, avenue Dode-de-la-Brunerie, 16<sup>e</sup>.  
Violette Jumeau, 37, rue Davioud, 16<sup>e</sup>.  
Monique Duzan, 4, rue Chernovitz, 16<sup>e</sup>.

### *Aspirantes*

1<sup>re</sup> A' I : Mlles Astoury, Bouissou, Collin, Fourcade, Franc-Nohain.

1<sup>re</sup> II : Emilie Bernard, Anise Girard, Goldfeil, Grumbach, Hahn, Marquetoux, Revel-Champion.

1<sup>re</sup> A' III : Mlles Carrère, Blancard, Konstantinoff, Peyret, Tesson.

1<sup>re</sup> B I : Mlle Zissmann.

2<sup>e</sup> A I : Mlles Yvette Boutillier, Emin, Goussot, Hanff, Jourde, Mény, Richard.

2<sup>e</sup> A' II : Mlles Adès, Bartoli.

3<sup>e</sup> A I : Mlles Bigard, Constantinidès, Guéret.

3<sup>e</sup> A' II : Mlles Bodet, Courtois-Suffit, Doz, Dreyfus, Grumbach J.

3<sup>e</sup> A' III : Hélène Weill, Guggenheim M., Ladevèze, Lévy C., Rouff, Vergé.

## Changements d'adresses et Errata à l'Annuaire

---

Mme Bickart-Picard, professeur au Lycée Molière, 88, avenue Mozart, 16<sup>e</sup>. Tél. Ant 07-41.

Mme Rubin (Hélène Burgaz), S.P., membre du Conseil de l'A., trésorière adjointe, 4, rue de Cicé, 6<sup>e</sup>. Tél. littré 20-95.

Mme Robert Maria (Antoinette Perrier), S.P., 49, route de Lyon, Chambéry (Savoie).

Mme Pierre Chevalier (Elisabeth Lartigue), S.P., 36, rue Waldeck-Rousseau, Lyon (Rhône).

Mlle Thérèse Cahen, S., 17, rue de l'Annonciation, 16<sup>e</sup>.

Mme Farge (Gabrielle Reulet), Licenciée ès sciences, S., 2, avenue Théophile-Gautier, 16<sup>e</sup>.

Mme Jules Guéron (G. Bernheim), S., 26, rue Louis-Appel, Strasbourg (Bas-Rhin).

Mlle Henriette Lavoine, S., professeur agrégée au Lycée de jeunes filles de Nantes (Loire-Inférieure).

Mlle Hélène Perrier (et non Henriette Perrier), Institut Français, Santa Fé de Bogota (Colombie).

Mme Gaston Brière (C. Misme 桜), Conservateur à la Bibliothèque d'Art de l'Université de Paris.

---

---

## Accusé de réception de cotisations

---

### *Sociétaires perpétuelles*

Mlle Ravizé, 1<sup>er</sup> versement.

Mme David-Paquin, 2<sup>e</sup> versement.

Mlle Delebarre, dernier versement.

### *Sociétaires 38*

Myriam David-Paquin, Jacqueline Giraud, Thérèse Lorain, Jacqueline Froebé, Mme Jules Guéron, Mlles Claude Girardet, Anne-Marie Boussion, Violette Jumeau, M. Duzan, H. Lavoine, Suzanne Mendel, Mme Mayrargues.

### *Sociétaires 37 et 38*

Mme Farge-Reulet, Mlle Husson.

### *Sociétaires 37*

Nina Köchlin, Germaine Péré.

### *Sociétaires 34-35-36-37*

Mlle Ravizé.



## II. Activités Sociales

### Réunion de Bienfaisance d'Avril

Mmes Ficquet, Münch, Dufour, Jeangirard, Mlles Romand, Hécart, Picard y assistaient ; Mmes Delzant et Lévy s'étaient fait excuser.

Un certain nombre de situations pénibles ont été examinées, nécessitant notre intervention.

Mme Lévy a écrit pour signaler qu'un de nos pupilles, le jeune C., n'a pas été gardé à l'Institution des Sourds-Muets d'Asnières parce qu'on le croit incurable. Sa mère doit le conduire trois fois par semaine à la Salpêtrière pour un traitement, ce qui occasionne, chaque fois, 20 fr. de frais de déplacements ! Elle sera aidée pour cette dépense.

Sur la demande de Mme Jeangirard, nous avons accordé 200 fr. à Mme M. qui est veuve, pour payer le séjour à la campagne de ses enfants pendant les vacances de Pâques.

Mlle Romand parle d'une jeune institutrice, Mlle E., qui a à sa charge une mère aveugle. Celle-ci à cause de cette infirmité pourrait obtenir un secours régulier, mais il lui faudrait un certificat d'oculiste attestant sa cécité et l'impossibilité d'une opération. Mme Münch offre de s'en occuper.

Mme Castier n'a pu assister à la réunion, mais a envoyé des notes détaillées sur deux familles qu'elle a visitées :

C'est d'abord Mlle P. cuisinière, sans famille, abandonnée par le père de ses enfants, deux jumelles âgées de 2 ans 1/2 pour lesquelles elle touche encore 120 fr. de l'A.P., jusqu'à ce que les petites aient 3 ans. En temps ordinaire, elle fait des ménages, mais elle est actuellement en chômage et touche 100 fr. par semaine, ses enfants ayant été malades tout l'hiver (otites, bronchites, entérite). Elle habite un logement insalubre, en soupente avec une fenêtre minuscule, logement d'ailleurs très mal tenu, mais elle n'a ni meubles, ni linge.

Nous avons envoyé du linge, des vêtements d'enfants, de l'épicerie, et allons faire une demande de logement aux Habitations à Bon Marché, en nous portant garant du loyer. Nous essaierons de placer les enfants pour 6 mois à la campagne, en été, en aidant au prix de la pension, ce qui permettra à la mère de trouver une place d'extra comme cuisinière.

Mme C. qui a été recommandée à Mme Castier par Mme Valières est non moins intéressante.

C'est une femme de 67 ans, fatiguée, rhumatisante, dont le fils, ouvrier dans la région d'Amboise, a 6 enfants. Comme il ne gagne pas suffisamment et a une femme à moitié folle, la grand'mère a ramené à Paris, pour les élever, 3 de ces enfants (11, 9 et 5 ans) qui étaient, lorsqu'elle les a pris, presque à l'état sauvage, au point de vue propreté, moralité et études.

Mme C. ne peut bénéficier d'aucun secours officiel, n'ayant droit ni aux caisses de compensation, ni aux assurances sociales. Elle n'a comme ressources que le travail d'un enfant de 16 ans qu'elle a autrefois adopté, alors qu'il était abandonné par ses parents. Mais il est faible de santé, souvent en chômage.

Mme Castier propose des envois réguliers d'épicerie, et demande des vêtements pour les enfants.

Elle souhaiterait aussi qu'on pût aider, au moment des vacances, la grand'mère à partir dans les Vosges, avec ses trois petits, chez la marraine de l'un d'eux.

C'est un de ces cas où nous nous réjouissons que notre vente ait été fructueuse pour pouvoir intervenir.

---

## Le Cercle Amical

### Réunion de Mars - Fête du Cercle

Ce fut par un radieux dimanche de ce précoce printemps si chèrement payé par les frimas de Pâques, que nos jeunes amies se réunirent en mars.

C'était plaisir de les voir courir dans les cours ensoleillées du Lycée ! On répéta avec ardeur les chœurs qui devaient être chantés à la fête. Puis ce fut le goûter, accueilli avec le plaisir habituel.

Et comme il faisait vraiment trop beau temps pour rester enfermées dans un préau et qu'aucune causerie n'était spécialement prévue au programme, Mme Münch, à la joie générale, emmena tout le monde au bois, après que l'on se fut restauré.

\*  
\*\*

La *Fête du Cercle*, le 15 mai, fut un gros succès. Nos jeunes amies ont trouvé, pour les recevoir, Mmes Ficquet, Münch, Mlle

Valério, Mme Delzant, Mlle Romand, qui se multipliaient, dirigeant les chœurs, veillant au goûter, Mlle Tatiana Derjavitch, infatigable accompagnatrice et sa jeune sœur, Mlle Kauffmann, remplaçant sa sœur Georgette, souffrante, Mlle Annette Weill-Vidal qui avait assumé toute la charge et la préparation de la mise en scène.

Nos invités étaient nombreuses. Les mamans avaient accompagné leurs filles, amené les petits frères et les petites sœurs. Il y avait là les très fidèles, comme Germaine Dulac et sa nièce, Mme Germaine Zabo, avec qui nous évoquons avec tant d'émotion le souvenir de Mlle Scott, Gabrielle Serreaut...

Les chœurs, accompagnés par Mlle Derjavitch et dirigés par Mlle Romand, furent un très grand succès. C'étaient de vieilles chansons populaires, dont les refrains entraînants furent repris avec autant de justesse que d'ardeur par les jeunes choristes, et que toutes eurent le plus grand plaisir à entendre.

Des « artistes » improvisés, grandes jeunes filles, ou petites sœurs, un peu intimidées, montèrent sur l'estrade, pour chanter, ou réciter, récoltant force applaudissements. Puis le rideau se leva pour la 1<sup>re</sup> comédie : *Les Doctoresses*. Une marchande de la Halle, Margot Bonbec (notre amie Pierrette S.), vient se plaindre de son menuisier qui lui a mal placé une armoire neuve, laquelle lui est tombée sur le dos, aussi ne veut-elle rien payer. Seulement il y a quiproquo : la Doctoresse (Marguerite M.) à qui elle s'adresse est médecin, mais a une sœur doctoresse aussi, mais en droit, et on lui donne une consultation de médecine alors

POUR VOTRE SANTÉ  
**Soyez judicieux et sévère**  
*dans le choix*

de votre Pharmacien

L'OFFICINE PASSY-MUETTE

2, Avenue Mozart. Aut. 21-69

s'impose à votre choix

**A. PLÉDEL**

Pharmacien agréé par la Faculté de Pharmacie de Paris  
comme Instructeur des Elèves en Pharmacie

qu'elle désirait voir une avocate. Martine, la bonne (Andrée), remplace alors l'avocate, qui est en province, mais malheureusement la sœur médecin intervient et menace de renvoyer la servante. Margot explique la conduite de Martine et tout s'arrange. Margot Bonbec justifia son nom par son entrain et sa verve. Ses partenaires furent non moins parfaites, et toutes remportèrent le plus légitime des succès.

Ce fut ensuite un long entr'acte utilement occupé par l'excellent goûter et auquel fut fait le meilleur des accueils. Le Réfectoire, où tout le monde s'était installé autour des petites tables, était transformé en une joyeuse ruche bourdonnante.

Quand les assiettes furent toutes vides, petits et grands, copieusement restaurés, reprirent le chemin du préau pour assister à la deuxième comédie : *l'Œil de verre*.

Il s'agit du mariage d'un vicomte de Bergamote (Marie-Jeanne B.) avec une jeune veuve Aline Bouleau (Marie H.). Celle-ci avait mis une annonce dans un journal et on lui proposait un jeune homme « kleptomane ».

La bonne (Jacqueline G.) cherche un artifice pour faire échouer le projet, et lorsque le prétendu se présente, elle attribue à sa maîtresse un œil de verre. Le vicomte, refroidi, désire néanmoins une entrevue avec Aline et reconnaît en celle-ci la jolie jeune femme qu'il rencontrait chaque jour au Parc Monceau, et dont les yeux sont d'ailleurs en parfait état. Il fait donc sa cour et demande la main d'Aline. Celle-ci accepte, car de son côté elle découvre que le vicomte n'est point kleptomane, et n'est pas le prétendu annoncé par le journal.

Tout est bien qui finit bien !

Il est superflu de dire que d'unanimes applaudissements saluèrent le talent des artistes aussi bien que la parfaite réussite du metteur en scène et que tout le monde s'en fut content !...

---

### III. Notes et Informations

#### Le Cercle Fénelon

Notre Association est membre du *Cercle Fénelon* installé 13, rue de Tournon, 6<sup>e</sup>, où l'on trouve d'excellents repas, un salon pour se reposer, ou recevoir, une Bibliothèque pour travailler.

En devenant *membre*, notre A. a acquis le droit de distribuer des bons — 30 par mois et par cotisation de 100 fr. — qui permettent à ses membres d'aller déjeuner, rue de Tournon, au tarif réduit de 8 et 10 fr. et d'y travailler. Toute Association, membre du Cercle, a en outre la faculté de demander l'*inscription de boursière de repas*. La cotisation et les repas pris par la boursière sont payés par l'A. à laquelle elle appartient, et la boursière reçoit, comme les autres, sans distinction, une carte de membre.

#### Le Foyer Familial de Pau

Nous sommes heureuses de pouvoir donner d'excellentes nouvelles de cette « Villa du Midi », où plusieurs des nôtres ont fait d'agréables séjours de repos, ou même bénéficié de *Bourses*.

Nous n'avons pas à rappeler qu'on peut s'y installer définitivement, et y apporter son mobilier, qu'on y trouve le confort complet, et un parc ombragé pour les séjours d'été. Il y a des chambres à partir de 520 fr. par mois, avec pension complète et bien entendu les visites et les sorties sont entièrement libres.

Pour la première fois, l'année financière s'y est terminée, au 1<sup>er</sup> octobre dernier, par un bénéfice de 3.498 fr.

Depuis un an, il y a, pour diriger la Maison, une Directrice rétribuée qui remplit ses fonctions à la satisfaction générale.

Pendant l'été, il y eut parmi les pensionnaires des touristes qui circulaient dans la région montagnaise ou maritime, rentrant chaque soir, ou chaque deux jours, et qui passèrent d'excellentes vacances en réalisant de sérieuses économies et en ayant la sécurité de chambres et d'une nourriture saine.

Pendant l'hiver, la Villa du Midi fut constamment au complet, et, aux dernières vacances de Pâques, il fallut mettre des lits supplémentaires, envoyer une jeune fille dormir chez une amie voisine, refuser du monde... C'est donc maintenant le succès complet qui prouve combien ce Foyer correspond aux besoins actuels et encourage à des créations identiques.

---

*Le Gérant : A. COUÉSLANT.*